

# L'accord tripartite: une étape intermédiaire

La maîtrise des coûts, l'amélioration de la compétitivité, le développement de l'emploi et l'endiguement du chômage ainsi que la recherche et l'amélioration de la formation sont les priorités de la FÉDIL au cours des prochains mois et années. Robert Dennewald a commenté l'accord tripartite qui constitue une prise de conscience généralisée au sujet de la nécessité de procéder à une réduction des dépenses publiques et au redressement de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

■ «L'accord tripartite n'est qu'une étape intermédiaire en vue d'un véritable redressement de la compétitivité des entreprises», a affirmé le président de la Fédération des industriels luxembourgeois (FÉDIL) lors de l'assemblée générale qui s'est tenue hier en présence du ministre de l'Économie, Jeannot Krecké, et de nombreux dirigeants d'entreprise dans les locaux de la Chambre de commerce à Luxembourg-Kirchberg. Au cours de cette réunion Robert Dennewald a pris la succession de Charles Krombach en tant que président de la FÉDIL.

Dans son discours, Robert Dennewald a déploré que les mesures annoncées ne constituent qu'un consensus au plus petit dénominateur commun. Il a constaté que le débat au sein de la tripartite, initialement destiné



Robert Dennewald a pris la succession de Charles Krombach (à gauche) à la tête de l'organisation patronale

(Photo: Marc Wilwert)

à la seule amélioration de la compétitivité a été dénaturé par le gouvernement pour viser en premier lieu la réduction du déficit budgétaire de l'État. Les mesures décidées ne sont pas, selon lui, à la hauteur des défis auxquels le pays est confronté.

Robert Dennewald a présenté ensuite les propositions de la

FÉDIL pour engager de véritables réformes structurelles. Les entreprises doivent renforcer leur compétitivité, accroître leur flexibilité et leur capacité d'innovation pour être en mesure de faire face à la concurrence étrangère, a-t-il ajouté. Durant sa présidence, Robert Dennewald veut mettre l'accent sur le

thème de l'énergie et des coûts salariaux.

## Priorités politiques

Il a critiqué le fait que les coûts salariaux montent trop vite sous l'effet de l'indexation automatique des salaires. La crainte d'un nouveau dérapage salarial est, se-

lon lui, fondée. Les modulations de l'échelle mobile décidées par la tripartite sont limitées aux années 2006 à 2009 et ne portent pas sur les aspects structurels du mécanisme, a dit le patron des patrons. Il a toutefois reconnu que le niveau des charges sociales se compare favorablement à celui des pays voisins. C'est pour cette raison que le Luxembourg doit maintenir cet avantage compétitif. Il estime que les discussions sur l'indemnisation en cas de maladie et sur l'introduction du statut unique doivent être vues dans un contexte plus large.

La sécurité de l'approvisionnement en énergie, la compétitivité des tarifs et l'utilisation rationnel de l'énergie ont été abordées ensuite avant que Robert Dennewald ne fasse quelques réflexions sur l'emploi et le chômage. Il déplore que la tripartite ait une approche défensive avec le maintien dans l'emploi au lieu d'avoir une approche «réinsertion» beaucoup plus offensive. Il a rappelé la signature d'une convention avec le ministre du Travail et de l'Emploi visant à relancer les stages d'insertion en entreprise et les stages de réinsertion professionnelle.

En évoquant la recherche et la formation, le président de la FÉDIL a remarqué que l'innovation se fonde sur un système de formation efficace. Il est nécessaire de rehausser le niveau des écoles de degré inférieur, d'intensifier la collaboration entre les écoles et les entreprises et d'inciter les personnes à suivre des cours de perfectionnement.

■ René M. Rausch